

contraire les relever de l'espèce d'engourdissement où elles se trouvaient aux Pays-Bas. Si l'on doutait que les mesures qu'ils prirent aient été dictées par l'intérêt qu'ils leur portaient, il suffirait de parcourir, même rapidement, l'histoire de cette académie au XVIII^e siècle, telle qu'un académicien belge, Edouard MAILLY, l'a racontée, en 1883, dans deux volumes documentés.

Le « Vœu des écrivains » surprend encore, si l'on se rappelle tous les littérateurs qui figurèrent sur la liste de nos académiciens et occupent une place dans les fastes de notre Académie.

Mais, si l'on remarque que, depuis la mort de Charles POTVIN, c'est-à-dire depuis 1902, l'*Académie royale des sciences et des lettres* ne compte plus aucun littérateur, ce vœu surprend déjà moins.

Et si l'on sait que, dès 1899, la *Classe des lettres* a décidé qu'elle n'admettrait plus de littérateur dans son sein, ce vœu devient tout-à-fait clair.

Nos écrivains ont donc demandé que s'ouvrit ce sein revêché, qui se fermait obstinément. Ils ont émis la prétention que la littérature reprit à l'Académie sa place traditionnelle et légitime: que l'Académie cessât d'être une Académie des lettres autrement que de nom; que la littérature fût représentée, dans la docte compagnie, au même titre que la sculpture, la musique ou la peinture. Puisqu'il existe une *Classe des beaux-arts*, qu'on crée, disent-ils, une *Classe des lettres*.

* * *

L'*Académie royale de Belgique*, ou plutôt la *Classe des lettres*, a été officiellement appelée à se prononcer sur le « Vœu des écrivains. »

Le rapporteur qu'elle a désigné, M. Maurice WILMOTTE, n'aime guère les académies en général; il trouve inutiles et saugrenues ces institutions d'un autre âge (1). Même, il n'a qu'une « admiration mitigée » pour l'Académie dont il a la faiblesse de faire partie — sans doute parce qu'il faut bien être quelque chose. Et, comme de passer pour homme d'esprit n'empêche pas d'avoir une manière d'esprit de corps, il a encore moins d'estime pour une académie où d'autres personnes, plus arriérées, voudraient entrer. Jusqu'à ce mot d'« académie », qui ne rebuta point le grand Cardinal, lui répugne. Philologue, connaissant la valeur des vocables, il proposa de le remplacer par « organisme », qui est moderne, a peu servi et dit bien ce qu'il ne veut pas dire.

M. WILMOTTE se refuse aussi à perpétrer cet anachronisme de

(1) *Revue de Belgique*, août 1906, p. 387.

« mettre sur une tête de 1906 une perruque de 1650 ». Richelieu nouveau jeu, il ambitionne (ne retenant du vœu des écrivains que les revendications utilitaires et professionnelles) de faire revivre l'antique corporation de métier, une corporation où, toutefois, il ne faudrait pas nécessairement avoir fait de « chef-d'œuvre ». La *Classe des lettres* sembla goûter ces raisons. L'*organisme* la séduisit. Elle adopta, dans sa séance du 11 juin 1906, l'ordre du jour suivant :

« La *Classe des lettres* estime qu'il serait désirable qu'un organisme professionnel, régulièrement constitué et reconnu par le Gouvernement, fût chargé de centraliser les subsides et de répartir les encouragements nécessaires aux jeunes écrivains belges de langue française, ces subsides et encouragements étant multipliés en raison de l'essor actuel de nos lettres. Cet organisme serait également chargé de décerner les prix de littérature déjà existants. »

En votant cette motion, la *Classe des lettres* confirmait également une décision de principe qu'elle avait prise antérieurement, comme nous le rappelions plus haut.

Au mois d'avril 1898, un discours prononcé par M. Woeste à la *Chambre des représentants* (1) et une proposition faite dans cette assemblée par M. H. Denis, ayant provoqué à l'Académie une discussion générale sur l'organisation de la *Classe des lettres*, le rapporteur, M. Godefroid KURTH, examina si l'on devait y appeler des représentants des belles-lettres.

Historien, il maintenait le mot : *académie*; professeur, il comprenait le mot : *classe*, mais c'est le mot : *lettres* qui le tourmentait. Il s'appliquait à en donner la glose, et il s'exprimait ainsi :

« Notre *Classe* porte un nom qui donne lieu à un malentendu. Si on l'appelle *Classe des lettres*, c'est faute de trouver dans le vocabulaire actuel une expression qui la désigne d'une manière adéquate. Cette *Classe* n'est en réalité qu'une *Classe des sciences* qui se rapportent à l'homme et à la société, et que je regrette de ne pouvoir, parce que nous ne sommes pas les maîtres du langage, appeler du vieux nom, si expressif et si large, d'*humanités*. Son but, c'est de cultiver en commun et d'aider à progresser, par les moyens qui sont à sa disposition, les diverses sciences qui forment son domaine. Elle ne se distingue en rien, sous ce double rapport, de la *Classe des sciences* proprement dite, au sujet de laquelle il n'y a jamais eu de malentendu. Or, la littérature est un art et non une science, et il n'y a rien ou presque rien de commun entre les travaux de l'artiste et ceux du savant.

C'est la raison pour laquelle, à mon avis, il n'y a pas lieu d'introduire dans notre *Classe* les représentants des belles-lettres. »

A deux reprises, l'Académie a donc formulé son avis : elle est

(1) *Annales parlementaires*, p. 113.

hostile à la création d'une classe nouvelle de littérature; elle se refuse, d'autre part, à admettre les écrivains belges dans l'actuelle Classe des lettres.

* * *

S'il en est ainsi, pourquoi ne créerait-on pas une *Académie des Lettres*, qui aurait son existence propre, son régime spécial? C'est l'idée que défend M. VALÈRE GILLE dans un intéressant article de la *Belgique artistique et littéraire* (août 1906). Il y développe les raisons qui, selon lui, militent en faveur de cette création.

Une *Académie des lettres*, placée ainsi plus en vue, plus en lumière, prendrait, aux yeux du public, assure l'auteur de la *Cithare*, un prestige souverain que n'aurait pas une « classe ». Et il n'est pas douteux qu'aussitôt que nos lettres seront représentées par une institution éminente, elles ne soient considérées, honorées et respectées par tous.

Une *Académie des lettres*, dit-il encore, représenterait la littérature, dans le sens large qu'on donne à ce mot. Elle appellerait à elle non seulement des poètes ou des romanciers, mais même des savants qui ont témoigné dans leurs écrits d'un souci littéraire, ou encore des personnes qu'anime l'amour désintéressé des lettres : M. KURTH, par exemple, ou à la rigueur M. WILMOTTE, pourraient être conviés à prendre place dans cette assemblée choisie.

Le public belge, qui reste trop indifférent aux choses de l'esprit, finirait bien par prendre goût aux productions littéraires. Et nos écrivains, de leur côté, cesseraient de s'isoler, de se désintéresser de la chose publique.

Telles sont les riantes perspectives que nous fait entrevoir le poète de *Ce n'était qu'un rêve*, mais il ne se borne pas à cela : il argumente.

Il invoque le principe patriotique de l'égalité des langues : « Ce qu'on accorde chez nous au néerlandais, on doit l'accorder au français. »

Il invoque l'intérêt public, l'utilité nationale : « Craignons, s'écrie-t-il, que nos poètes, que nos romanciers, que nos auteurs dramatiques, chargés de transmettre aux siècles futurs les idées et les mœurs de notre patrie, son énergie et sa gloire, n'aillent à la recherche d'une terre plus hospitalière. Combien d'entre eux se sont déjà exilés qui auraient pu dignement servir leur pays! »

Enfin, persuadé que la question qu'il traite a le droit de préoccuper tous ceux qui aiment les lettres françaises, l'auteur s'est adressé à quelques-uns des plus illustres écrivains qui en sont la gloire.

Il publie les réponses de ces maîtres éminents (1), réponses dont la lecture montrera que la création en Belgique d'une Académie des lettres est souhaitable, dans l'intérêt général de la littérature française.

* * *

Que penserons-nous, au point de vue belge, du problème que nous avons exposé, et des solutions qui sont proposées ?

Ouvrons, à la date du 10 juillet 1886, le *Moniteur belge*; nous y lisons, signé du Roi, l'arrêté suivant :

« Voulant donner une nouvelle preuve de Notre sollicitude pour les intérêts des lettres néerlandaises ;

Considérant que rien ne peut en favoriser davantage le développement que l'institution d'une académie littéraire permanente ;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. — Il est institué à Gand, sous la dénomination de : « Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal-en Letterkunde », une académie de *littérateurs* et de *savants* ayant pour objet l'étude et la culture de la *langue* et de la *littérature néerlandaises*. »

L'arrêté règle l'organisation de cette académie nouvelle et désigne, en même temps, dix-huit des premiers membres titulaires.

Ainsi, depuis vingt ans, existe, en Belgique, une académie néerlandaise. Il n'existe pas d'académie française.

L'État belge, qui a fondé la première, la subventionne largement; il n'accorde aux lettres françaises que de maigres subsides.

La langue et la littérature néerlandaises sont officiellement protégées, encouragées et honorées; la littérature française est loin de bénéficier de pareils avantages.

N'avons-nous pas le droit de demander que la langue française, langue nationale, jouisse du même régime que la langue néerlandaise ?

C'est le droit et le devoir de tous les Belges qui pensent qu'il y a pour notre pays un intérêt vital, à la fois économique et intellectuel, à participer dans la plus large mesure à la culture de la langue française.

Et, puisque j'écris dans *Wallonia*, j'ajouterai : c'est le devoir de tous les Wallons. Pour eux, la question revêt une importance particulière : ils sont en Belgique les défenseurs naturels du français ;

(1) Lettres de MM. Sully-Prudhomme, Jules Lemaitre, E. Lavisse, F. Brunetière, Emile Faguet, François Coppée, René Bazin, G. Hanotaux, Jules Claretie, Gaston Boissier, de l'Académie française.

rien de ce qui concerne ce dernier ne peut les laisser indifférents ; rien ne leur est étranger de ce qui regarde la langue et la littérature françaises.

* * *

A côté de l'Académie flamande, il est donc désirable, dans un leit patriotique, de voir créer « un *corps littéraire*, chargé de la défense des intérêts de la langue française en Belgique. » (1)

Mais, les intérêts de la langue marchent de pair avec ceux de la littérature. Et quelle forme convient-il de donner à ce « *corps littéraire* » ?

Celle qui, dans les circonstances présentes, lui assure le plus de prestige et le plus d'honneur.

Car ce n'est pas seulement des littérateurs qu'il s'agit, mais d'honorer les lettres. Et l'on rapetisse singulièrement le débat, lorsque, de parti pris, on veut n'y voir qu'une question matérielle, une question d'argent, ainsi que le fait le vœu de la classe des lettres.

Quel pénible avortement, si ce mouvement d'idées qui, depuis des mois, anime tant de généreux esprits, n'aboutissait qu'à créer, comme certains le voudraient, une sorte de bureau de bienfaisance littéraire ou de société de secours mutuels, ou les « *ateliers nationaux* » de la littérature belge !

D'autre part, il ne s'agit pas non plus d'instituer une discussion académique sur l'organisation la meilleure des compagnies littéraires dans une société idéale : il y a des raisons actuelles de fait et de tactique dont il faut tenir compte. Or, une académie aura toujours, devant le public belge qu'il importe de conquérir, plus de prestige qu'un « *organisme* » ; un académicien, avec ou sans palmes, que ce qu'on a spirituellement appelé un « *organiste* » !

Qu'on nous donne une Académie !

OSCAR GROJEAN.

NOTRE PAYS

Les Hauts-Plateaux de l'Ardenne, Bastogne et Saint-Hubert, par Edmond PICARD. Bruxelles, éd. du Touring-Club. In-8° (23.5 x 15), 48 p., 19 gravures.

Un coup d'œil sur l'aspect général de l'Ardenne, avec une description plus précise des villes où s'accroît l'austérité de la contrée, telle est la matière de cette étude lyrique.

(1) Ce sont les termes textuels d'un vœu que, sur notre proposition, le Comité de l'Association bruxelloise pour la culture et l'extension de la langue française a adopté, à l'unanimité, dans sa séance du 9 octobre 1906.

C'est l'œuvre d'un promeneur artiste qui aillie en lui l'impression de la nature ; ce n'est pas un guide des courses à entreprendre, l'indispensable « *guide-âne* », mais un guide du cœur, tout aussi utile, vers les pensées graves.

Non pas que M. PICARD ait mis dans cet éloge poétique de nos montagnes l'âme d'un fils de la terre ardennaise. A telle nuance de sentiment, — égaler à un bois l'aspect de la plaine flamande vue de la côte — on apercevrait la différence. En forçant la note, on écrirait que nous possédons là une jolie description de nos hauteurs boisées ou solitaires, faite par un ami étranger : la Belgique est si diverse ! Mais ces pages aident à méditer, et il suffit.

Dans la *Forge Roussel*, à laquelle il emprunte quelques pages, M. PICARD disait de ces bruyères et de ces collines que, « de tout ce qu'offre aux yeux la terre natale, ce sont elles que je préfère. » Il a supprimé aujourd'hui cette indication de ses goûts : apparemment, pour donner à sa pensée plus de généralité.

Ce plaideur nerveux eut la joie d'éprouver, dans le rude décor des plateaux et des combes, une de ses fortes émotions intellectuelles : une vue sur les origines du droit. Homme de passion plus que de pensée abstraite, il n'eût peut-être point parlé de l'Ardenne si la reconnaissance ne l'y eût invité.

L'expression et la pensée également belles, des photographies prises avec discernement, vaudront sans doute à cette brochure un succès étendu et durable.

Ce sera justice.

F. MATHIEUX.

o o o

EDOUARD NED. **En Pays Gaumet**. Bruxelles, « Association des Ecrivains belges », Dechenne, éd. 1906. In-8° (19 x 13.5), 39 p. Prix : fr. 0.50.

Ce petit livre est un commentaire.

L'œuvre originale, nous la lûmes pour la première fois, il y a deux ans, avec la joie d'une révélation heureuse : c'était *La Louange de la Terre*.

Nos lecteurs, qui viennent de revoir dans *Wallonia* ce beau poème naturaliste, comprendront qu'en dehors de leur remarquable valeur intrinsèque, ces vers prenaient aux yeux des Wallons un sens précieux. Ils annonçaient le retour à la race d'un des plus beaux poètes d'aujourd'hui.

Voici que cette bonne nouvelle se confirme par la publication de ces pages où l'auteur retrace les étapes de sa conversion.

L'évolution de la personnalité de NED est une des plus intéressantes que nous sachions.

Il fut, avec G. RAMAËKERS et quelques autres jeunes néo-catholiques, qui ont donné depuis une note très personnelle dans le concert littéraire de Belgique, un des fondateurs de feu *La Lutte*. Temps héroïques. Temps de tumultes et d'aventures rééditées des plus beaux jours de la

Jeune Belgique, avec, en plus, sinon en mieux, des préoccupations d'ordre philosophique.

Bah! De tout cela, que reste-t-il? Une œuvre, *Les Poèmes catholiques*.

Au fond, ce paladin était un tendre et un contemplatif. C'est pourquoi, un jour, entre deux estocades, il posa son glaive à croix latine et pénétra avec recueillement dans le « Jardin fleuri » de ses pensées introspectives. Est-il permis de préférer cette seconde moisson, qu'il y fit, à la première? Je le crois.

Et puis... Et puis, mon Dieu! il se fit ceci que le poète ayant franchi le cap redoutable et nécessaire des proclamations et des généreuses croisades, il se « positif » sans rien perdre toutefois de sa belle vaillance, et l'on eut la surprise de le voir se dédoubler en un observateur très perspicace qui était un peu aussi un économiste, qui était non moins un sociologue et par dessus le marché un philosophe; et qui, armé d'un crayon bien affilé et d'un bloc-notes très vierge, se mit à l'affut parmi les enthousiasmes jubilaires et patriotiques... Eh! oui, parfaitement, Edouard Nèd devint journaliste, et bon journaliste.

Il fit bonne chasse. De ce troisième avatar date *l'Energie belge*, opinion d'une élite, recueil d'interviews dont les lecteurs de *Wallonia* ont pu apprécier l'indéniable intérêt par les extraits qui en ont été donnés ici.

C'est à ce moment où on le croyait le plus étroitement lié à des préoccupations économiques et aussi peu sentimentales que possible qu'inattendument nous arriva la révélation confirmée aujourd'hui par : *En Pays Gaumet*.

Peut-on vraiment résumer cette œuvrette? Tout au plus peut-on la sous-titrer : simple promenade au pays natal.

La Gaume?... Tout là-bas, à cheval sur la Vir et le Ton, un joli pays grand comme un mouchoir, un joli petit pays de braves gens. Ce n'est pas l'Ardenne, moins encore la Prusse (grands dieux!), c'est un peu la France, c'est presque la Lorraine... c'est la Gaume.

La délicieuse promenade que voilà, escortée de tout un cortège de souvenirs attendrissants et d'impressions profondes et réconfortantes! Une fin de jour, humide et grise, et c'est kermesse au village : Décor choisi, circonstance propice pour goûter la saveur de ces paysages mélancoliquement jolis.

Du plateau d'où, les larmes aux yeux, il contemple la vallée aux lignes harmonieuses endormie sous la brume, l'enfant prodigue entend monter vers lui la grande voix de la Terre qui dit des choses vraiment très douces au cœur. Et lorsqu'il rentre dans la vie ardente et joyeuse du village, c'est la voix de Djean de Mady qui sonne clair : Djean de Mady, le héros populaire, l'incarnation de l'esprit du sol, l'Uylenspiegel et le Tchântchet de là-bas.

Ai-je dit que ces pages étaient dédiées à Maurice Barrès? A bon escient, du reste. L'évolution de la conscience artistique d'Edouard Nèd a

suivi une ligne sensiblement parallèle à celle que parcourt le chantre attendri de la paix du foyer et de la fécondité des morts, jadis le prêtre hautain et passionné du « Moi ». Comme lui, Ed. Nèd s'évertua longtemps à développer en soi l'humain, sans plus. Puis, un jour, il vit s'étaler devant lui, parmi les tombes des ancêtres, sa conscience profonde, il entendit l'impérieux appel de la Race.

Et c'est pourquoi ce petit livre, credo fervent articulé en l'Âme patriale, marque dans l'œuvre de Nèd une orientation définitive et féconde et filiale, dont plusieurs se réjouissent.

Pierre Wuille.

ART MODERNE

Sur Armand Rassenfosse. — Dans son numéro d'avril dernier, la luxueuse revue française *Art et Décoration* a publié un remarquable article de M. Pol NEVEUX sur Armand RASSENFOSSE⁽¹⁾.

Cette étude est excellemment illustrée de reproductions bien choisies pour montrer dans toute sa variété le talent de l'artiste.

Parmi ces gravures, il est une noble *Figure décorative* dont l'original fait maintenant partie des collections de l'État français. De cette œuvre admirable, « d'un sentiment si moderne, si michelangesque aussi, symbole de la Wallonie à la force consciente, à la rêverie saine », — il nous est permis de publier à notre tour la reproduction, grâce à l'obligeance de la Direction d'*Art et Décoration*. Il nous est infiniment agréable de lui exprimer nos remerciements.

L'étude de M. Pol NEVEUX débute par rendre un précieux hommage à l'originalité wallonne.

« En aucun pays plus que dans les Flandres, la couleur n'affirme sa souveraineté; nulle part elle ne fut plus systématiquement bannie de la graphique et de plastique qu'au pays wallon. Mais si l'on est d'accord pour constater le fait, l'unanimité cesse quand il s'agit d'en produire les causes. Les différences de race et d'humeur étant impuissantes à exprimer une foi et une négation aussi catégoriques chez deux civilisations qui se développent côte à côte, on s'est évertué à de subtiles déductions. Je m'abstendrai de les rapporter. Tout au plus citerai-je l'argument qui semble avoir rencontré le plus de faveur et qui est tiré du décor familial. On a mis en cause les paysages des rives de la Meuse, leurs horizons limités et pluvieux, leurs brumes blafardes. Or, ce postulat n'est qu'un séduisant prétexte à littérature, car l'atmosphère flamande des prairies de la Lys, des plaines de Campine, n'est nullement plus limpide. Il me paraît prudent de laisser là ces vains sophismes et de me borner à constater, une fois encore, des préférences qui ne se démentent jamais.

» Elles datent de loin. Quand s'ouvrirent au XII^e siècle les ateliers

(1) Prix de ce n^o d'*Art et Décoration* (avril) : 2 fr. Chez Henry, libraire, rue du Pont-d'Ile, Liège.

d'orfèvrerie de Maestricht, de Liège et de Huy, fils des écoles de Trèves et de Cologne, la caractéristique de l'émaillerie mosane fut d'inaugurer des tonalités plus sobres. Les harmonies somptueuses s'éteignirent, les blancs ivoirins et les rouges pourpres, chers aux Rhénans, disparurent dans des bleus multiples timides et pâles. Même ainsi anémiée, la polychromie ne demeura pas longtemps en grâce. Au début du treizième siècle, alors que dans toute l'Europe l'émaillerie reste en plus grand honneur, un Wallon de génie lui jette l'anathème : dans un monastère de la Sambre, le moine Hugo d'Oignies habille ses croix et ses châsses, ses reliures et ses phylactères, de filigranes minutieusement ouvrés, d'arabesques d'argent et d'or où s'enroulent les feuillages semés de fleurs et de fruits. La nielle si grossière encore est par lui conduite à sa perfection, devient un des éléments favoris de sa décoration. Il la prodigue pour exprimer son fabuleux bestiaire, pour raconter ses touchantes hagiographies. Et ce grand poète du blanc et du noir peut être considéré comme l'ancêtre véridique de ces générations de graveurs qui ont, à travers les siècles, assuré la gloire artistique de la Wallonie.

» Car c'est ici la terre privilégiée du burin et de l'eau-forte. Il suffit pour en témoigner de citer au XVI^e siècle les NICOLAS de Huy, les JEAN de Liège, les DE BRY. Ces précieux auteurs des *Grands* et des *Petits Voyages*; au XVII^e, les LAIRESSE, les NATALIS et les VALDOR; au XVIII^e, les DEMARTEAU, les DU VIVIER et les COCLERS. Tous se sont affirmés à la fois artistes incomparables et inventeurs de subtiles recettes, de hardis procédés. Sans parler de la gravure en médailles, à laquelle VARIN sut conserver la grandeur florentine, animée encore d'un souci de la ressemblance et du costume, d'un équilibre dans l'allégorie inconnus jusqu'alors, la postérité admirera longtemps les estampes de GILLES DEMARTEAU, l'interprète de BOUCHER, de VAN LOO, de COCHIN, et ces eaux-fortes de COCLERS, où se lit une science des noirs si parfaite. C'est chez les Wallons que se perfectionna l'aquatinte, c'est à eux que nous devons l'invention de la roulette, de la gravure en manière de crayon et très probablement du vernis mou. Aussi ont-ils le droit de rappeler avec quelque orgueil la phrase du marquis de Marigny à Louis XV : « Il n'y a, Sire, que les Liégeois pour bien graver nos rois! »

» Tout près de nous enfin, c'est Félicien ROPS, prodigieux héros de l'aquatinte, BAUDELAIRE de l'eau-forte, et parmi les vivants, formés par le peintre DE WITTE, les deux dessinateurs-graveurs : RASSENFOSSÉ et MARÉCHAL. »

Parlant ensuite plus spécialement d'Armand RASSENFOSSÉ, l'éminent critique ajoute :

« Cet artiste résume heureusement sa race : il en est un des types les plus complets et achevés. Il est timide et obstiné, inquiet et courageux, ingénu et narquois. Sa mélancolie s'alimente de rêves complexes et de fantaisies amalgamées; sa gaieté naît de visions alertes, d'aperçus caustiques et directs. Jamais plus que dans son commerce ne m'est apparue la parenté de l'âme wallonne avec l'âme champenoise. Et j'aurai parachevé mon



Armand RASSENFOSSÉ.

LA WALLONIE.
Figure décorative.

esquisse en le comparant au peintre Kobus, le héros de *La Route d'Émer-aude*, cet admirable roman d'Eugène Demolien. Ils sont tous deux de curieux mélanges d'instinct, de tradition et de perfection. »

L'auteur raconte ensuite, en ce style plein de charme, la jeunesse laborieuse de l'artiste, la génération de son esthétique, la formation de son talent.

« C'est le nu féminin qui surtout l'attire. Comme chez les primitifs japonais, son trait, ses contours, disent ce que sont ses modèles, nous révèlent leurs origines, leurs conditions sociales. A l'ordinaire, il choisit des ouvrières, houleuses et hiércheuses des tristes faubourgs de Liège. En dépit de ses attaches un peu lourdes, la beauté de cette race fière de la Gaule Belgique persiste en elles, mais avec une émotion apitoyée, en de subtils accents. RASSENFOSSÉ nous dit combien furent offensés ces corps charmants par les anémies et les fares du labeur industriel. Ce ne sont pas des fleurs de luxe ou de volupté, ce sont d'humbles fleurs délicates et fragiles, poussées trop longues, étioilées, loin du soleil, loin du souffle de la plaine, parmi les scories des terrils ou à l'ombre des murs de briques.

» Dans l'expression de ses visages, l'artiste n'a pu faire oublier le penseur. Il ne faut pas trop nous en plaindre, car il nous donne des effigies de noble mélancolie. Rien n'est factice dans cette tristesse qui exclut la sentimentalité et la romance. L'impassibilité rêveuse et morne qu'affectionne RASSENFOSSÉ est toujours pleine de grandeur; l'œil, parfois pervers, n'a jamais rien de vil, le froncement du sourcil n'est jamais vulgaire.

» Un tel esprit ne pouvait rester indifférent au monde du travail qui se meut autour de lui et, surtout dans ses productions dernières, il a tenté d'en fixer de palpitantes visions. Il aime à nous montrer aux heures de repos les ouvrières de mines adossées à des wagonnets ou assises près des « Belles-Fleurs », ces énigmatiques gréments qui dénoncent l'orifice des puits. Elles rêvent, les yeux perdus sur la vallée infinie. A leurs pieds, la ville apparaît une mer sombre d'ardoises, de briques et de grès, où çà et là éclatent le rouge d'un toit de tuiles, le bleu d'une enseigne. Les maisons étroites, sans corniches, se pressent autour des ateliers, géométriques comme des camps retranchés, et vers le ciel obscurci de fumées pesantes, sillonné de vols de pigeons, se dressent les églises bossues, les sveltes cheminées, les mâts téléphoniques, comme des quenouilles monstrueuses. Au fond du cirque roule le fleuve, morne d'avoir reflété, après les prairies lorraines, tant d'usines et tant de bagnes.

» Constantin MEUNIER les a dessinées, ces hiércheuses, aux heures de travail, le visage dur et fermé, tout l'être tendre et crispé par l'effort; RASSENFOSSÉ les a fixées à son tour, avec la même véracité, aux courtes minutes de trêve : une lassitude alors s'épand sur leur corps, baigne leurs figures tièdes, et durant un instant, sur le clair soleil, devant le paysage même indigent, ces libérées des infernales galeries portent sur elles la poésie des filles des champs de notre François MILLET... »

FOLKLORE

Le Folklore de France, par Paul SÉBILLOT, secrétaire-général de la Société des Traditions populaires, vice-président de la Société d'Anthropologie. Paris, Guilmoto, 1904-1905. In-8° (25x16). Tome I : vi+496 p. Prix : 16 fr. Tome II : 478 p. Prix : 16 fr. Tome III : 544 p. Prix : 18 francs.

Il n'est pas de matières qui présentent un intérêt aussi multiple et aussi varié que le folklore. Source inépuisable d'inspirations et de joies pour l'artiste amoureux de pittoresque, pour le poète avide de mystère et de beautés ingénues, pour le patriote au cœur de qui la tradition parle avec une éloquence indicible; sujet fécond d'études pour l'ethnographe qui cherche les manifestations des originalités raciques, le folklore est encore une discipline scientifique, lorsque, considéré comme un ensemble de documents, il sert à éclairer, aux yeux de ceux qui savent observer à la fois dans le temps et dans l'espace, la mentalité de l'homme primitif, c'est-à-dire soustrait à l'influence des autorités morales et pédagogiques.

Pour l'historien de la philosophie et des sciences, le folklore offre des matériaux aussi précieux qu'abondants. Car qu'est-ce autre chose, ces superstitions, que les restes des vieilles conceptions que l'homme, dans sa hâte d'expliquer, a imaginées pour calmer son éternelle inquiétude?

On sait qu'il faut entendre par folklore l'ensemble des croyances et superstitions existant à l'état libre, ou signalées dans les contes et légendes qui les illustrent, dans les us et coutumes qui les confirment. La distinction, néanmoins, n'est pas inutile, puisque, par une confusion et une extension singulières, on ne cesse d'englober sous ce nom toutes les traditions, y compris des matières proprement littéraires ou artistiques comme les légendes et les chansons, ou des matières ethnographiques comme les usages de fêtes et les coutumes locales, ou encore des documents de nature purement linguistique, tels que les sobriquets collectifs (*le blason populaire*) et la langue du peuple tout entière. A ce compte, la morale et la philosophie traditionnelles, fixées dans les dictons, et mille autres choses encore tout-à-fait disparates feraient aussi partie du folklore, dont on aurait beau jeu d'agrandir encore le domaine déjà si étendu.

En France, le folklore, il y a une trentaine d'années, n'avait encore attiré l'attention que d'une rare élite de savants et de littérateurs, alors que son utilisation scientifique et artistique était en Allemagne depuis longtemps florissante. Aujourd'hui, ils sont légion chez nos voisins du Sud, les écrivains qui explorent les traditions de leur province et publient du folklore. Bien peu nombreux cependant sont ceux qui en font un sujet d'études.

L'Angleterre comme l'Allemagne sont encore les pays où l'étude comparée du folklore est en bien grand honneur. Autre chose, en effet, est d'étudier les traditions populaires d'une région déterminée, ou de considérer l'objet de la récolte comme une matière scientifique, abstraction faite des temps et des lieux, pour en tirer, si possible, des conclusions générales

purement anthropologiques. Mais déjà les recherches locales exigent un ensemble de conditions où la science et la méthode sont aussi indispensables que la conscience et la bonne foi.

Parmi les chercheurs qui, en France, se sont acquis la plus légitime notoriété, il n'en est pas qui se soit plus abondamment dépensé que M. Paul SÉBILLOT. Débutant il y a de longues années déjà par des recueils de contes bretons, il n'a cessé depuis lors d'explorer dans le tréfonds la conscience et la science populaires de sa province natale.

Aux douze volumes issus de cette longue enquête, il faut ajouter presque autant de livres, d'importance et de valeur diverses, consacrés soit au folklore d'autres provinces, soit à des sujets généraux, tels que le folklore de la mer, le folklore des mines, le folklore des ateliers. L'activité de M. Paul SÉBILLOT s'est encore dépensée à favoriser les recherches du folklore, grâce à la *Revue des Traditions populaires*, qu'il a fondée à Paris il y a vingt-cinq ans, et où il encourage largement, en leur donnant le continuel exemple de sa collaboration intensive, les chercheurs locaux et les compilateurs, français et étrangers, qui sont toujours certains de trouver dans cette Revue la plus large hospitalité.

M. SÉBILLOT ayant fait du folklore français l'objet de ses préoccupations journalières, a pu, mieux que personne, se rendre compte d'un grave inconvénient qui découle très naturellement d'une aussi active propagande.

C'est que plus on publie, plus la bibliographie du sujet s'étend et se multiplie, plus elle s'encombre et plus la nécessité d'un élagage méthodique se fait impérieusement sentir. Combien de superstitions banales sont tour à tour re-découvertes et publiées dans chaque province, tandis que des documents uniques restent perdus dans des publications d'intérêt local, inaccessibles à la masse des travailleurs?

M. SÉBILLOT tente aujourd'hui d'opérer la synthèse tant désirée. Et, cette tentative, on peut dire tout de suite qu'il l'a réussie.

Ajoutant au résultant considérable de ses enquêtes personnelles le dépouillement systématique des publications les plus diverses, anciennes et modernes, il a constitué la collection documentaire la plus considérable, dont la mise en œuvre réalise ce « corpus » infiniment précieux qu'il nous offre aujourd'hui.

L'ouvrage est intitulé *le Folklore de France*, mais ne se rapporte pas seulement à la France politique; il est également relatif aux autres pays de langue française, Suisse romande et Belgique wallonne. Cette annexion n'est pas pour déplaire, puisqu'elle nous donne l'occasion de signaler à la particulière attention de notre public ce bel ouvrage où le folklore wallon est mis en place et fort bien ordonné.

L'auteur s'est rendu compte tout d'abord de la nécessité d'un classement méthodique des matériaux, et il l'a opéré strictement par affinité de sujets; ce système lui a donné l'occasion de rapprochements curieux, d'observations ingénieuses, d'hypothèses mêmes qui témoignent d'un esprit avisé et d'une connaissance approfondie de toute la matière traitée.

C'est là certes ce qui rend son ouvrage lisible et attachant pour le

grand public, celui qui aime qu'on réfléchisse à sa place ou tout au moins qu'on guide sa pensée sans brusquer son jugement. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'il ne faut point chercher ici de vaine littérature ou des développements inutiles : la longueur des chapitres n'est pas mesurée à l'importance intrinsèque de la documentation, et étendue à ce qu'on pourrait dire tout autour, mais en rapport avec le nombre même des témoignages ; ainsi se démontre la valeur de l'ouvrage, inventaire méticuleux et précis de l'état actuel des connaissances sur le folklore de la France.

Trois volumes ont paru, qui représentent environ quinze cents pages du format de notre revue. C'est, paraît-il, à peu près la moitié de l'ouvrage, dont le quatrième volume est sous presse.

Le premier est consacré au Ciel et à la Terre. Il y est question en détails des croyances relatives au ciel, aux astres, aux météores, aux esprits de la nuit ; on y voit comment l'imagination populaire, avec une fécondité admirable, a environné ou peuplé de rêves les montagnes, les grottes, les forêts, les rochers et les pierres. On passe, pour chaque sujet, par toutes les variétés d'une même idée, — et rien n'est attachant, nous le répétons, comme ce voyage au pays des merveilles, qui va se continuer dans les autres régions du monde fantastique.

Dans le tome deuxième, le folklore de la mer apparaît d'abord dans tout son mystère et sa beauté : l'origine de la mer, le nom de la mer et des vagues, la marée et les mirages, les personnages qui marchent sur l'eau, les génies sous-marins ; les envahissements de la mer, l'origine des îles et des rochers en mer, des caps et des falaises, des pierres du rivage, des dunes, etc., ainsi que les innombrables légendes qui illustrent les grottes marines, les êtres surnaturels qui hantent le bord de l'eau, les navires mystérieux, etc., tous ces sujets fournissent à l'auteur une série de chapitres d'une richesse extrême. Non moins riche est le folklore des fontaines, des puits, des rivières et des eaux dormantes, dont la plupart ont, aux yeux du peuple, une origine mythique, des vertus surnaturelles, des habitants mystérieux.

Le troisième volume, consacré à la Faune et à la Flore, présente un intérêt particulier. Les traditionnistes qui se sont occupés du monde animal ou du monde végétal ont presque toujours traité isolément chaque animal ou chaque plante. Dans un livre qui est, avant tout, une réunion, par affinités de sujets et d'épisodes, d'éléments jusqu'ici très dispersés, il convenait d'adopter une méthode synthétique. Aussi chacun des groupes généraux, mammifères ou oiseaux domestiques ou sauvages, reptiles, insectes, poissons, arbres, etc., forme un chapitre spécial où les faits sont classés par analogie de croyances, de superstitions ou de légendes, au lieu d'être placés dans le dossier de chacun des individus qui le composent : idées traditionnelles sur l'origine des êtres, explications populaires de leurs particularités physiques ou physiologiques, etc., etc.

Faute de pouvoir pénétrer plus avant dans l'analyse de l'ouvrage, bornons-nous à ajouter que les citations sont soigneusement documentées et que les sources sont toujours indiquées avec précision.

Par une manière d'exposition usuelle en France, et différente de celle des Allemands qui font suivre les documents en les numérotant, parfois avec un petit titre à chaque alinéa, l'auteur a préféré « raconter » les traditions, en marquant la transition au courant de la plume et en mêlant à la documentation ses réflexions et rapprochements.

L'inconvénient n'est pas grave, parce qu'on peut toujours avec facilité tirer de chaque article ce qu'on y cherche. L'essentiel pour le lecteur est de pouvoir toujours retrouver l'endroit où figure la tradition cherchée : un index général, qu'on peut prévoir exceptionnellement copieux, donnera satisfaction à ce point de vue.

En attendant, les amateurs de folklore liront avec le plus vif intérêt cet ouvrage, qui apporte une documentation extrêmement riche et bien contrôlée. Nous ne nous étonnerions pas que le *Folk-lore de France* fût un livre des plus lus par le public curieux, et nous souhaiterions qu'il devint le livre de chevet de tous les chercheurs intelligents qui s'occupent de folklore dans leur province, non pour en tirer des articles de gazettes, mais dans l'intention de le traiter à leur tour, sérieusement, comme il le mérite.

O. Colson.

• • •

Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885, par Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège. Tome IX. 1 vol. in 8° de iv + 136 p. Liège, Vaillant-Carmanne, et Leipzig, Harrassowitz.

Dans ce nouveau volume de sa *Bibliographie*, avec les contes traduits de l'arabe par le juif espagnol converti Pierre Alphonse, et avec l'histoire de Secundus, l'auteur prend congé de la littérature narrative des Arabes. Puis, après quelques tables utiles, celles des Recueils orientaux, celles de HENNING et de MARDRUS, celles enfin des contes occidentaux, il traite un genre tout spécial aux Arabes, la *maqâma*, œuvre en prose rimée, où les littérateurs se plaisent à montrer la connaissance qu'ils ont des finesses et des richesses de la langue.

Nous n'avons point l'autorité nécessaire pour louer notre érudit collaborateur pour l'œuvre vraiment monumentale dont il poursuit la publication avec tant de régularité et de soin. Bornons-nous à dire que cette œuvre vient, pour la seconde fois, d'être couronnée par l'Institut de France, qui lui a décerné cette année, en partage, le Prix Saintour, réservé au meilleur ouvrage relatif à l'Orient, publié depuis le 1^{er} janvier 1903.

Les prochains volumes de la *Bibliographie arabe* seront consacrés au Coran et à la religion mahométane.

O. C.

Faits divers

Distinction. — Un écrivain liégeois trop modeste, le Dr HENVAUX, vient de remporter, à l'unanimité d'un jury où se rencontraient des personnalités éminentes, Camille LEMOSSINA en tête, le premier prix à un concours de littérature dramatique, organisé à Bruxelles, à l'occasion du 75^{me} anniversaire de l'Indépendance, avec un drame historique en vers, intitulé : *Maucroie*.

Cette pièce, qui sera prochainement représentée à Bruxelles, verra bientôt les feux de la rampe à Liège.

L'auteur, qui nous reporte au temps du bon Jean de la Fontaine, met en scène des personnages appartenant au monde élégant, précieux, littéraire de l'époque.

L'intrigue est habilement nouée; les vers sont d'une noble aisance; le dialogue est alerte et subtil; les sentiments sont dépeints d'une touche légère et charmante.

On goûtera tout particulièrement un ravissant virelai d'amour au premier acte et une scène très vivante au second acte, qui met en présence quelques beaux parleurs qui font ingénieusement et spirituellement valoir leur théorie sur la vie et l'amour.

Le succès scénique de cette œuvre distinguée paraît certain — à condition qu'on en confie l'étude à des artistes, non seulement intelligents, mais consciencieux.

La chute des feuilles. — Notre confrère *L'Eveil*, revue mensuelle publiée par le Cercle artistique et scientifique de Seraing, cesse de paraître.

Pendant sept années, *L'Eveil*, Cercle et Revue, a lutté sans relâche pour propager l'amour des sciences et des arts, et spécialement le culte des lettres belges d'expression française. Il a été jusqu'au bout du programme littéraire qu'il s'était tracé dès sa fondation; et, dans le milieu industriel où il a vécu, il a fourni tout le labeur possible pour répandre le goût des productions artistiques.

Aujourd'hui, le Cercle n'a plus le nombre suffisant d'éléments effectifs dont il puisse escompter le concours assidu et régulier.

L'Eveil suspend donc son effort. Ce vaillant organe disparaît. Nous le regrettons vivement.

Avant de se dissoudre, le Comité nous prie de remercier les membres protecteurs qui ont soutenu son œuvre avec tant de large bienveillance et les membres abonnés qui lui ont témoigné tant de sympathie.

A leur intention, *L'Eveil* organise, le dimanche 16 décembre prochain, une dernière grande soirée publique, où se produiront des artistes de réelle valeur.

Le Comité adresse aussi l'expression de ses meilleurs sentiments de confraternité aux nombreuses revues littéraires avec lesquelles il avait un service d'échange.

Il remercie encore spécialement les conférenciers et les écrivains étrangers qui lui ont fait l'honneur de leur collaboration si gracieuse et si distinguée. Et, pour la publication du bulletin final, il fait un pressant appel à leur bonne volonté et à leur talent pour obtenir une série d'articles, qui, réunis en une brochure ultime, sera comme le couronnement de l'œuvre que *L'Eveil* a entreprise.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 10 décembre.

Les chansons populaires. Une excellente initiative. — « Depuis quatre ans, la section gantoise du Willems-Fonds organise, en hiver, tous les lundis soir, une soirée chantante publique, à laquelle sont conviées tout spécialement les femmes et les jeunes filles du peuple.

» A ces « Liederavond », on enseigne aux assistantes à chanter de vieilles chansons dans l'espoir de les voir répandre parmi la classe ouvrière et de faire disparaître ainsi les chansons obscènes. A chaque réunion, on étudie un nouvel air chanté d'abord par un des organisateurs de l'œuvre et repris ensuite, plusieurs fois, par l'assistance. La chanson étant apprise est répétée la fois suivante avant qu'on enseigne une nouvelle. La première séance de la période 1906-1907 a eu lieu hier; 400 femmes et jeunes filles y assistaient. Ce chiffre indique suffisamment l'importance acquise par l'œuvre. On a distribué gratuitement un chansonnier ne contenant pas moins de 75 morceaux déjà enseignés. » — (*Le Soir*, de Bruxelles, numéro du 6 novembre.)

Quand prendra-t-on à l'égard de la « Chanson wallonne » la même initiative? Gr.

Pour l'Histoire de Belgique. — La propagande entreprise par le Cercle Vervétois de Bruxelles, au sujet du concours historique annoncé dans notre dernier numéro, a produit d'excellents résultats. Le Cercle annonce qu'une somme de 500 francs sera affectée, pour chaque catégorie, à récompenser le meilleur mémoire distingué par le jury.

M^{gr} le Prince ALBERT DE BELGIQUE, qui se montre si favorable à toutes les manifestations de patriotisme, et notamment à celles du patriotisme wallon, a bien voulu honorer de son appui l'entreprise du Cercle vervétois.

Le prix de Rome pour la gravure. — Le maître graveur Auguste DANSE vient de voir couronner sa longue carrière professorale. Le plus jeune de ses élèves, M. Alfred DURIAU, a remporté le Premier grand prix de gravure, tout comme son plus ancien, M. Louis LENAÏN, l'emportait il y a vingt-cinq ans. Entretemps, il est vrai, le maître avait encore présenté quatre autres élèves au concours de Rome: M. DIGU, qui obtint aussi le

premier grand prix, MM. MONTENEZ, GREUZE et BERNIER, qui successivement remportèrent le second. L'École de Mons est à bon droit très fière d'un tel Maître et d'une telle série d'Élèves.

M. Alfred DURIAU est né à Mons en 1877, dans les locaux de l'Académie, dont ses parents sont les concierges. A onze ans, il entra dans les classes; il suivit successivement les cours de dessin de feu Antoine BOURLARD et de M. MORRE, directeur actuel de l'Académie; puis fit ses études de gravure sous la direction d'Auguste DANSE. Il travailla quelque temps à Paris, où il fit de la gravure en couleurs et de la peinture, dans l'atelier de M. BONNAT.

M. DURIAU s'était déjà distingué par différentes œuvres, notamment par de beaux portraits de Schumann, Tolstoï, Wagner, par de belles gravures originales, dont plusieurs destinées à des livres, sans compter de très verveuses études de peinture.

L'excellent journal patois de Mons, *Le Ropieur*, a consacré son numéro du 12 octobre à Alfred DURIAU, Montois émérite. On doit lire notamment les verveux et sympathiques croquis signés *Manuel* et *Mimite*. Nous transcrivons :

« Vous le connaissez bien, ce grand type-là, qui a été décrocher le maître-prix de tous les premiers artistes-graveurs de notre pays, qui est pourtant le pays de la gravure? Je cracherais mon flet que vous avez déjà vu un grand flandrin descendre la rue Samson, avec ses deux mains dans ses poches jusqu'à ses orteils. Il a l'air lesté et semillant comme un lézard au soleil : tu dirais qu'il a reçu une collection de coups de manche à balai sur les jambes, il plie sur ses genoux... Regarde-le, comme il est mou!... Et il n'en finit plus : il s'en va tout en pointe comme un paratonnerre. Moi, quand je suis avec lui, il me faudrait bien une échelle de cordes pour lui faire des confidences!... Il est aussi long que sa pipe est courte! (Suit la description de la pipe — imagée, ô combien!) Elle est là fichée dans ses dents comme un crampon dans un mur, et c'est à peine s'il la tire pour vous raconter, au cabaret, une histoire de brigands comme il en sort quelquefois. Alors, il s'avance vers vous, le menton à ras de la table, il parle comme s'il était à confesse, et il vous fait des yeux tout ronds comme s'il avait peur lui-même de ce qu'il raconte. Les trois quarts du temps, avec son long visage aussi rouge qu'un clair de lune, Alfred n'a pas l'air d'être là pour s'amuser. Mais quand il est au cabaret, ou bien dans notre « cambuse » du *Ropieur*, bien à son aise devant une bonne *pinte*, il est comme *dé-lié*, et je vous prie de croire qu'il s'en donne : il se *répand*, tant il a du plaisir, et parfois il s'esclaffe tellement fort que je crois toujours qu'il va briser le dos de sa chaise! »

Naturellement, *le Ropieur* a été le premier à arborer son drapeau. « Ce drapeau-là, Fred, c'est du calicot à trois aunes pour un franc! mais c'est notre salut d' *Ropieur* à un *Ropieur*, c'est notre bonjour à un grand camarade qui nous revient récompensé et agrandi. Quand tu passeras sous nos fenêtres, samedi soir, en voiture (pendard!), salué par tous les Montois,

dont beaucoup auront une larme prête à filer du coin de l'œil, relève les yeux par en haut du côté de notre « cambuse », et dis-toi bien que personne plus que nous n'est content de te voir revenir avec les honneurs!... »

Le signal donné par *le Ropieur* fut aperçu par toute la ville. On fit à DURIAU, à son retour de Bruxelles, une manifestation tellement unanime, cordiale et pathétique... que, vous pouvez m'en croire, DURIAU ne l'oubliera jamais!

Montois-Cayau.

Ouvrages reçus

ANDRÉ, Paul. *Delphine Foussevel*, roman. Bruxelles, « La Belgique artistique et littéraire » (Larcier, éditeur). In-8° (18.5 x 12), 281 p. Prix : 3 fr. 50.

BROUWERS, DD. *Documents relatifs à l'administration du Béguinage Saint-Christophe à Liège*. (Extr. des « Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique, t. 32. ») In-8°, 15 p.

COLSON, Oscar. *Zénobe Gramme, sa Vie et ses Œuvres, d'après des documents inédits*. Ouvrage honoré d'une souscription du Gouvernement belge. 3^{me} édition, revue et augmentée. Liège, « Imprimerie Moderne ». In-8° (16 x 30), 104 p., 3 portraits et 2 gravures. Prix : 1 fr. 50.

DOUTREPONT, Georges. *Inventaire de la « Librairie » de Philippe-le-Bon, 1420*; publié par Georges Doutrepoint, professeur à l'Université de Louvain. Bruxelles, Kiessling. In-8° (22 x 14.5), XLVIII + 191 p.

FAIRON, Emile. *La bibliothèque d'un chanoine liégeois*. (Extrait de la « Revue des bibliothèques et archives de Belgique »). In-8° (24.5 x 15), 48 pages.

GROJEAN, Oscar. *Un bibliophile belge : Jules Delecourt*. (Extrait de la « Revue des bibliothèques et archives de Belgique »). In-8°, 4 pages avec portrait.

HERRY, Pol. *Un rêve à l'aimée*, poésies. Paris-Liège, « L'Édition artistique ». In-8° (16 x 12), 115 p.

LAMOUREUX, Jean (Jean Lejeune, de Herstal). *Rimés d'amour et d'joyeuses chansons*. Préface de M. Aug. Doutrepoint, professeur à l'Université de Liège. Liège, imp. Publicitas. In-8° (21 x 13.5), 96 p. Prix : 1 fr.

MAURER, Théodore. *Fleurs morvandelles*, poésies. Paris, « Maison des Poètes ». In-8° (20 x 14), 179 p.

PAULSEN, Félix. *En terre liégeoise, Liège pittoresque et industriel*. Illustrations de Henri MEUNIER et Marius RENARD. Gand, Société coop. « Volksdrukkerij ». In-8° (23 x 15.3), 163 p. Prix : 1 fr.

RENARD, Albert. *Petit Lourdes. Carnet d'un brancardier*. Bruxelles, Larcier. In-8° (18.8 x 12), 60 p.

ROLLAND, Eugène. *Flore populaire ou Histoire naturelle des Plantes dans leurs rapports avec la Linguistique et le Folklore*. Tome VI. Paris, chez l'auteur, 5, rue des Chantiers. In-8° (22.5 x 14), 307 p. Prix : 8 fr.